

Département
Ain

Arrondissement
BOURG-EN-BRESSE

Effectif légal du conseil syndical
37
Nombre de délégués en exercice
37

Procès verbal Séance du 29 JANVIER 2008

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier, à 19 heures, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Patrick SANDRON (Ars sur Formans), Ginette FRAPPE (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier), Paul CHAGNEUX (Savigneux).

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Marie-Jeanne BEGUET (Civrieux), François TAVERNIER (Parcieux), Charles BERTHAUD (Reyrieux), Bruno BALAY (Saint Bernard), Yves CHAUVET (Saint Didier de Formans), Jean MARTRAY (Ste Euphémie), Marc JABOULET (Toussieux), Michel RAYMOND (Trévoux).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Irène LECLERC (Francheleins), Guy VIGNACOURT (Genouilleux), Guy MORILLON (Guereins), Bernadette LAMOTTE (Montceaux), François CHAVENT (Montmerle-sur-Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Yves PICARD (Garnerans), Louis DEVAUX (Mogneneins), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-Saône),

SIVOM « Val de Mâtre »

Marc DU VERNE (Messimy).

COMMUNES ISOLEES

Bernard GIL (Chaneins)

EXCUSES :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick SPICA (Beauregard), Bernard JANDOT (Frans), Brigitte COULON (Rancé).

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Danielle COMTET (Misérieux), Christian BAISE (St Jean de Thurigneux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Jean-Michel ALACOQUE (Lurcy)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Jacques ARBORE (Illiat), Jean-Paul GARNIER (St Didier sur Chalaronne), Guy RENAUD (Saint Etienne sur Chalaronne), André PHILIPPON (Thoissey).

SIVOM « Val de Mâtre »

Denis GIMARET (Chaleins)

Communes isolées

Martial AINE (Villeneuve), Jean BIENNARD (Massieux), Cyrille COLAS (Valeins).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 16 janvier 2008

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 22

Votants : 22

Le Comité syndical :

Approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 4 octobre 2007 à 20h30.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2008

Madame la Présidente informe l'assemblée que la loi d'aménagement du territoire de 1992 oblige les collectivités locales de plus de 5 000 habitants de tenir un débat d'orientations budgétaires 2 mois avant le vote du budget primitif.

La prévision de l'excédent global de fonctionnement de l'année 2007 s'élève à 3200,55 €, dont la totalité sera reportée en excédent antérieur, en recette à la section de fonctionnement.

En fonctionnement :

- Les dépenses devront être un peu plus importantes, afin de prévoir le passage du chargé de mission à temps plein à partir du 1^{er} avril 2008 pour 39 000 € charges patronales comprises. Elles prennent aussi en compte les frais d'intérêts liés à la souscription d'une ligne de trésorerie et estimés à 400 euros.
- Les recettes seront essentiellement l'excédent de l'année précédente et les contributions des EPCI et Communes isolées.

En investissement :

- Les dépenses correspondent à l'achat de deux armoires d'un montant de 500 euros.
- Les recettes sont le prélèvement de la section de fonctionnement, l'amortissement des études et du matériel de bureau et informatique, et le remboursement du Fonds de compensation de la TVA.

Donne acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.

**La Présidente
Jacqueline FOURNET**